PROGRAMME DE FORMATION

Habitat dégradé : articuler diagnostic et polices de l'habitat

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

CONTENU PEDAGOGIQUE

PUBLIC VISE

Chargé de mission habitat, agent des collectivités et intercommunalités, chargé d'opérations des aménageurs et opérateurs intervenant sur le parc privé

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Repérer les désordres
- Constituer un constat exploitable
- Proposer les procédures pertinentes et répartir les rôles entre les acteurs

DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Lire une situation d'habitat dégradé

- Observer l'immeuble, les logements et leurs conditions d'occupation
- Les désordres touchant à la solidité, aux équipements, à l'humidité, à la ventilation et à la sécurité des personnes
- Distinguer les faits constatés, les risques suspectés et les investigations complémentaires nécessaires.
- Identifier les limites du premier repérage et le besoin d'une expertise spécialisée
- Apprécier la situation à l'échelle du logement et de l'immeuble, en intégrant les usages et l'occupation, sans se limiter à une liste de défauts techniques

Relier les constats aux polices et aux acteurs

- Distinguer défaut d'entretien, non-décence, manquements aux règles d'hygiène, insalubrité et situations relevant de la mise en sécurité
- Identifier les champs d'intervention du maire ou du président de l'intercommunalité, du préfet et

des services compétents. Préciser le rôle de l'opérateur et les articulations entre partenaires
- Différencier procédure ordinaire et traitement de l'urgence
- À partir de situations concrètes, relier les constats, le risque identifié, l'autorité compétente et la démarche à engager

Du rapport à la mise en œuvre de la procédure

- Localisation des désordres, photographies, description des risques, identification des propriétaires et des autres responsables concernés
- Comprendre l'enchaînement de la procédure : contradictoire, prescriptions, arrêté, notifications et suivi. Adapter les mesures à la situation et à son degré d'urgence
- Examiner les suites en cas de défaillance : astreintes selon le régime applicable, travaux d'office et recouvrement. Intégrer la protection des occupants, l'hébergement ou le relogement selon les situations, ainsi que le contrôle préalable à la mainlevée

Construire une réponse opérationnelle sur un cas pratique

- À partir d'un immeuble dégradé, qualifier la situation, identifier les pièces manquantes, proposer les procédures pertinentes et répartir les rôles entre les acteurs
- Articuler mise en sécurité, protection des occupants, accompagnement du propriétaire ou de la copropriété et réalisation des travaux. Construire une chronologie d'intervention et prévoir les points de contrôle
- Examiner les relais éventuels vers une intervention plus large : aides à la réhabilitation, opération de restauration immobilière (ORI) ou recyclage. Distinguer le traitement des risques, l'amélioration du logement et le projet immobilier

Synthèse et bilan de la formation

PREREQUIS

Aucun pré-requis

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de situations
- Eude de cas
- Echanges sur les pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne